



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°97/2022
du Conseil communautaire
Séance du 27 juin 2022**

Date d'envoi de la convocation = 21 juin 2022

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 50

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 21

Nombre de délégués absents : 4

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Cédric CLEMENTE, Michel COULLOMB, Maxime COUSTON, Manon CROUSIER, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Sarah LEFRANC, Béatrice LOISON, Léopoldina MARQUES-ROUX, Jennifer OBID, Laurent OUIILLON, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Monique GRAZIANO-BAYLE, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Cédric CLEMENTE, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Anthony CELLIER à Jean Christian REY, Catherine CHANTRY à Laurent OUIILLON, Christine CLERC à Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN à Hervé GINOT, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Robert GAUTIER à Patrick PANNETIER, Claire LAPEYRONIE à Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Fred MAHLER à Christophe SERRE, Stéphane MAURIN à Cédric CLEMENTE, Julie MERCIER à Benoit TRICHOT, Gérald MISSOUR à Elian PETITJEAN, Daniel MOUCHETANT à Vincent ROUSSELOT, Christine MUCCIO à Christian BAUME, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Philippe PAQUIER à Manon CROUSIER, Catherine PECASTAING à Hervé GINOT, Jean ROCHE à Patrick PALISSE, Maria SEUBE à Bernard DUCROS

Absents/Excusés : Eric AJASSE, Pascale BORDES, Alain POMMIER, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE.

Objet : Compte de gestion 2021 du budget principal et des budgets annexes

Considérant que notre assemblée est appelée à statuer sur le compte de gestion 2021 établi par le Comptable Public, pour le budget principal et les budgets annexes.

Considérant que le Comptable Public a repris dans ses écritures l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice clos.

Vu que le conseil communautaire entend, débat, et arrête le compte de gestion dont le vote doit impérativement intervenir avant celui du compte administratif.

Vu le rapprochement des écritures du compte administratif, dressé par l'ordonnateur avec le compte de gestion établi par le comptable, a permis de constater la concordance de l'ensemble des écritures réalisées sur 2021 pour les budgets suivants :

Budget principal

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	+ 1 004 612,34 €
• Résultat d'investissement :	+ 485 481,79 €
• Résultat définitif 2021 :	+ 1 490 094,13 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 1 490 094,13 € au 31 décembre 2021 (1 713 469,20 € en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 58 856 018,03 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Avec un compte administratif qui atteint 1 600 481,35 €, une différence de - 110 387,22 € est constatée.

En effet, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, ne présente pas la reprise des résultats de la compétence transport 2017 relatif au SIESB (108 515,07 € en fonctionnement et 1 872,15 € en investissement). Afin d'être conforme au compte de gestion sur l'exercice 2022, ces résultats, constatés au Budget Principal par l'ordonnateur jusqu'en 2021, seront minorés lors de la reprise des résultats sur le Budget Principal et repris sur le Budget Annexe Transport.

Budget Transport

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	+ 3 342 718,61 €
• Résultat d'investissement :	- 654 783,94 €
• Résultat définitif 2021 :	+ 2 687 934,67 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 2 687 934,67 € au 31 décembre 2021 (1 618 456,95 € en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme cumulée présente à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Avec un compte administratif qui atteint 2 577 547,45 €, une différence de 110 387,22 € est constatée (contrepartie de celle présente au Budget Principal).

En effet, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, présente la reprise des résultats de la compétence transport 2017 relatif au SIESB (108 515,07 € en fonctionnement et 1 872,15 € en investissement). Afin d'être conforme au compte de gestion sur l'exercice 2022, ces résultats, non constatés au Budget Annexe Transport par l'ordonnateur jusqu'en 2021, seront minorés lors de la reprise des résultats sur le Budget Principal et repris sur le Budget Annexe Transport.

Budget Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	0,00 €
• Résultat d'investissement :	- 413 642,82 €
• Résultat définitif 2021 :	- 413 642,82 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de - 413 642,82 € au 31 décembre 2021 (- 285 667,13 € en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 2 132 604,63 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget GEMAPI

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	+ 83 394,02 €
• Résultat d'investissement :	+ 111 691,37 €
• Résultat définitif 2021 :	+ 195 085,39 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 195 085,39 € au 31 décembre 2021 (297 639,83 € en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 1 553 432,13 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe ZA de Bernon

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	30 780,21 €
▪ Résultat d'investissement :	- 999 595,41 €
▪ Résultat définitif 2021 :	- 968 815,20 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de - 968 815,20 € au 31 décembre 2021 (- 936 098,54 € en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 1 010 073,77 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe ZA de Lespérant - René DUMONT

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	- 53 765,14 €
▪ Résultat d'investissement :	- 1 225 620,53 €
▪ Résultat définitif 2021 :	- 1 279 385,67 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de - 1 279 385,67 € au 31 décembre 2021 (- 1 267 454,07 € en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 1 217 724,11 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe ZA de Sarcin

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	0,00 €
▪ Résultat d'investissement :	- 413 375,63 €
▪ Résultat définitif 2021 :	- 413 375,63 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de - 413 375,63 € au 31 décembre 2021 (- 377 821,22 € en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 421 855,72 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe Régie de l'eau

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	+ 1 875 535,79 €
• Résultat d'investissement :	- 37 687,49 €
• Résultat définitif 2021 :	+ 1 837 848,30 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 1 837 848,30 € au 31 décembre 2021 (2 287 538,58 en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 13 087 768,05 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe Régie de l'assainissement

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	+ 2 478 667,40 €
• Résultat d'investissement :	- 1 247 753,55 €
• Résultat définitif 2021 :	+ 1 230 913,85 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 1 230 913,85 € au 31 décembre 2021 (2 822 555,95 € en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 21 360 298,52 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe DSP de l'eau

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	+ 2 258 003,92 €
• Résultat d'investissement :	- 1 513 959,61 €
• Résultat définitif 2021 :	+ 744 044,31 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 744 044,31 € au 31 décembre 2021 (516 996,08 € en 2020).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 19 632 121,20 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe DSP de l'assainissement.

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	+ 4 013 970,75 €
• Résultat d'investissement :	- 1 337 373,57 €
• Résultat définitif 2021 :	+ 2 676 597,18 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 2 676 597,18 € au 31 décembre 2021 (1 100 994,19 €).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 37 238 758,88 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens Généraux du 20 juin 2022.

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité ; (2 abstentions)

- **D'approuver** le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes, dressé par le Comptable Public pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021,
- **De décider** d'admettre les opérations de la gestion 2021 pour les sommes fixées par lesdits comptes et de déclarer que l'ensemble de ces opérations n'appelle aucune réserve de la part de notre assemblée.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 27 juin 2022.

Le Président

Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le

11 JUIL. 2022

